

# Sensibilisation au risque chimique

**PUBLIC CONCERNE** : Opérateurs, infirmier du travail, référent ou animateur sécurité, chefs d'entreprises, représentants du personnel, responsables, préventeurs. Toute personne soucieuse de sa santé. Toute personne susceptible d'être exposée.

**PRE REQUIS** : Cette formation ne nécessite aucun prérequis. Une bonne compréhension du français est vivement conseillée.

**OBJECTIFS** : A l'issue de cette formation, le stagiaire :

- connaît les impacts des produits chimiques
- est capable d'utiliser les sources d'informations disponibles pour estimer la dangerosité d'un produit.
- Connaît les règles et les moyens de prévention.

**DUREE** : 0,5 jour (3,5 heures).

**MOYENS PEDAGOGIQUES** : présentation de diaporamas et de films au moyen d'un vidéoprojecteur, écran, tableau, fiches de données de sécurité.

**METHODES PEDAGOGIQUES** : Présentation didactique, méthode interrogative, études de cas.

**MODALITES EVALUATION DES ACQUIS** : auto-évaluation, quizz, travaux pratiques d'évaluation sous forme d'une étude de cas.

**DOCUMENTATION** : Documentation transmise sous format numérique.

**VALIDATION** : Attestation de formation nominative (attestation d'assiduité)

## Programme

### - LES PRODUITS CHIMIQUES ET LEURS RISQUES

**Introduction** : quizz sur les idées reçues concernant l'utilisation des produits chimiques.

1. *L'impact sur la santé* :

- Vidéo.
- Présentation.

2. *Les autres impacts (environnement, ...)*

3. *Les voies de pénétration dans l'organisme.*

4. *Les pictogrammes : les reconnaître et les comprendre* :

- Les anciens pictogrammes (Les carrés oranges).
- Les nouveaux pictogrammes issus du Système Global Harmonisé.

5. *Les règles de transvasement (contenant et contenu).*

6. *L'étiquette de sécurité (savoir la lire et la comprendre).*

7. *Les Fiches de Données de Sécurité* :

- Constitution.
- Les points importants de la FDS.

### EVALUATION DES ACQUIS : Quizz / tour de table avec auto-évaluation

### - LA PREVENTION

1. *L'utilisation des sources d'information disponibles pour bien évaluer le risque (étiquettes, FDS, encadrement, personnes ressources de l'entreprise, ...).*

2. *Les incompatibilités.*

3. *Les règles de stockage.*

4. *Les protections collectives.*

5. *Les équipements de protection individuelle.*

6. *L'hygiène.*

7. *Les moyens de secours en cas d'accident.*

### EVALUATION DES ACQUIS : tour de table avec auto-évaluation

### - ANALYSE D'UN CAS CONCRET

1. *Chaque stagiaire analyse une situation (l'étiquette d'un produit et sa FDS)*

2. *Présentation par chaque stagiaire de la démarche de prévention qu'il doit mettre en œuvre :*

- *EPI nécessaire ? Si oui, lesquels*
- *Equipements de protection collectifs ? Si oui, lesquels*
- *Mode opératoire particulier à respecter ?*
- *Personne ressource à contacter si un doute persiste ?*
- *Autres précautions utiles ? (ex : en cas d'incendie, en cas d'accident, ...).*

### EVALUATION DES ACQUIS : Etude de cas



# Sensibilisation au risque chimique

**NOS FORMATEURS:** Formateurs experts.

## NOS REFERENCES :

- FT Consultants réalise des formations sur le risque chimique depuis 2003.
- Nombre de stagiaires formés dans ce domaine par FT CONSULTANTS en 2021 : **13 stagiaires formés.**
- Taux de réussite : 100 %
- Taux d'abandon : 0 %

## **UN SOUHAIT, UNE QUESTION SUR LES THEMES CI-DESSOUS : UN SEUL NUMERO (03.83.26.30.08)**

- EN SAVOIR PLUS SUR L'ACCES A CETTE FORMATION POUR UNE PERSONNE HANDICAPEE : déficience auditive, visuelle, motrice, mentale ou psychique, demandez notre référente handicap.
- EN SAVOIR PLUS SUR LE DEROULEMENT OU LE CONTENU DE CETTE FORMATION : demandez notre responsable pédagogique.
- EN SAVOIR PLUS SUR LE FINANCEMENT : demandez notre responsable commercial.

## Planning inter 2022

<b>Nancy :</b>	4 mars
	10 juin
	30 septembre
	25 novembre
<b>Strasbourg :</b>	2 mars
	8 juin
	28 septembre
	23 novembre
<b>Dijon :</b>	8 mars
	21 juin
	23 septembre
	8 novembre

## Tarifs 2022

**Formation inter-entreprises**  
**150 € H.T./stagiaire**

**Formation réalisée dans vos locaux**  
**390 € H.T./groupe (12 personnes maxi)**  
+ frais de déplacement

## NOS ENGAGEMENTS : Suivi administratif, qualité et évaluation des résultats

- Document d'évaluation de satisfaction par stagiaire
- Evaluation des acquis par les stagiaires
- Fiche de présence (par demi-journées)
- Attestation formation nominative (attestation d'assiduité)
- Information de l'entreprise ou de l'établissement 6 mois avant la date du recyclage.

### Article R4412-38

Modifié par Décret n°2017-1819 du 29 décembre 2017 - art. 3

L'employeur veille à ce que les travailleurs ainsi que le comité social et économique :

- 1° Reçoivent des informations sous des formes appropriées et périodiquement actualisées sur les agents chimiques dangereux se trouvant sur le lieu de travail, telles que notamment leurs noms, les risques pour la santé et la sécurité qu'ils comportent et, le cas échéant, les valeurs limites d'exposition professionnelle et les valeurs limites biologiques qui leur sont applicables ;
- 2° Aient accès aux fiches de données de sécurité fournies par le fournisseur des agents chimiques ;
- 3° Reçoivent une formation et des informations sur les précautions à prendre pour assurer leur protection et celle des autres travailleurs présents sur le lieu de travail. Sont notamment portées à leur connaissance les consignes relatives aux mesures d'hygiène à respecter et à l'utilisation des équipements de protection individuelle.